

**Un pays de l'Union Européenne vient encore de réitérer son soutien au Royaume du Maroc dans le cadre du règlement du différend lié à son Sahara. La Belgique, qui abrite le siège de l'UE, considère l'Initiative marocaine d'autonomie comme une très bonne base pour une solution acceptée par les parties.**

Le Ministre belge des Affaires Etrangères, des Affaires Européennes, du Commerce Extérieur et des Institutions Culturelles a réaffirmé, le 29 janvier 2025, à Rabat, la position de son pays sur le dossier du Sahara marocain.

“La Belgique considère l’Initiative marocaine d’autonomie, présentée en 2007, comme un effort sérieux et crédible du Maroc et comme une très bonne base pour une solution acceptée par les parties”, a souligné le ministre belge des Affaires étrangères, des affaires européennes, du commerce extérieur et des institutions culturelles, Bernard Quintin, lors d’un point presse à l’issue de sa rencontre, mercredi à Rabat, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l’étranger, Nasser Bourita.

Dans un communiqué conjoint publié à l’issue de la rencontre, mercredi à Rabat, entre le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l’Etranger, M. Nasser Bourita, et son homologue belge, Bernard Quintin, les deux ministres se sont aussi félicités de la dynamique des relations suite à la tenue de la 3ème réunion de la Haute Commission Mixte de Partenariat, le 15 avril 2024 à Rabat.

A ce titre, “les deux ministres ont loué l’excellence des liens d’amitié qui unissent Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Sa Majesté le Roi Philippe, ainsi que la grande estime entre les Familles Royales des deux pays et les relations chaleureuses entre leurs deux peuples”.

Les deux ministres ont affirmé “la volonté des deux pays de renforcer le dialogue politique et de promouvoir davantage le partenariat économique en matière de commerce et d’investissement en particulier dans le domaine de la transition énergétique et des énergies vertes”, souligne-t-on dans le Communiqué conjoint.

De même, MM. Bourita et Quintin ont manifesté leur intention de continuer à renforcer la coopération dans d’autres domaines prioritaires, tels que définis dans la feuille de route établie lors de la Haute Commission Mixte de Partenariat, comme la culture, la jeunesse, la migration et la coopération sécuritaire au sens large. A cette

occasion, “la Belgique a salué les nombreuses réformes ambitieuses mises en œuvre sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment la réforme du Code de la famille et la Régionalisation avancée”.

Le renforcement de la coopération du Maroc avec la Belgique s’inscrit dans la continuité des efforts déployés par le Maroc dans le cadre de la Vision Royale visant la diversification des partenariats. Il confirme également le rôle du Maroc en tant qu’acteur stratégique pour les pays européens.